

Association
LA PASSERELLE



Livret d'Accueil

VOUS vous êtes adressé à notre Association et nous vous remercions de votre confiance.

Ce livret d'accueil vous présente nos différents services, leur rôle et leur organisation.

L'équipe d'accueil se tient à votre disposition pour répondre à vos questions. Elle est particulièrement attentive au respect de la dignité, des droits et devoirs des personnes et est engagée dans une recherche permanente de qualité.

La Passerelle a été créée en 1994. C'est une association loi de 1901 sans but lucratif, financée et agréée par les services de l'État.

L'équipe est composée : d'un médecin addictologue, de deux infirmières, d'un psychologue, de deux éducatrices spécialisées, d'une technicienne de l'Intervention Sociale et Familiale.

SOMMAIRE

NOS MISSIONS.....	p 3
LE SERVICE D'ACCUEIL ET D'ACCOMPAGNEMENT SOCIAL.....	p 3
LE SERVICE MÉDICAL.....	p 3
LE SOUTIEN PSYCHOLOGIQUE.....	p 4
LA CONSULTATION JEUNES CONSOMMATEURS.....	p 4
LES APPARTEMENTS DE COORDINATION THÉRAPEUTIQUE.....	p 4
LA RÉDUCTION DES RISQUES ET DES DOMMAGES.....	p 5
VOS DROITS ET LIBERTÉS.....	p 5
RÈGLEMENT INTÉRIEUR.....	p 6
LE CONSEIL DE VIE SOCIALE.....	p 6
VOS DROITS.....	p 7
RECOMMANDATIONS.....	p 7
INFORMATIONS ET LIBERTÉ.....	p 7

NOS MISSIONS

Nous sommes à votre disposition pour :

- Vous accueillir
- Vous écouter
- Vous soutenir dans vos projets

- Répondre aux urgences sociales, médicales, et psychologiques, chaque fois que possible
- Répondre aux demandes d'informations de votre famille, si vous le souhaitez.

LE SERVICE D'ACCUEIL ET D'ACCOMPAGNEMENT SOCIAL SPÉCIALISÉ

Il est ouvert 9 h 30 à 12 h 30 et de 14 heures à 18 heures du lundi au vendredi et le samedi sur rendez-vous.

Vous y serez reçu par une équipe d'intervenants sociaux spécialisés de façon confidentielle et individuelle.

Suivant ce qui vous préoccupe, un référent tentera de vous aider à trouver une solution et vous accompagnera dans des projets de soins, d'insertion sociale ou autres projets...

LE SERVICE MÉDICAL

Il est ouvert de 9 h 30 à 12 h 30 du lundi au vendredi pour les traitements de substitution aux opiacés et de 14 heures à 17 heures pour les consultations.

Un médecin, deux infirmières vous accompagneront.

Il a pour mission de vous proposer un traitement de substitution aux opiacés ou toute autre demande de soins.

Pour intégrer le programme de substitution à La Passerelle, vous pouvez être orienté par

votre médecin traitant, un professionnel de santé ou par une structure sociale.

De plus, l'équipe socio-éducative de l'association est à votre disposition pour vous informer et vous guider dans votre projet.

Avant le début d'un traitement de substitution, un contrat moral de soins sera établi entre vous et l'équipe médicale.

LE SOUTIEN PSYCHOLOGIQUE

Un psychologue est à votre disposition les lundis, mardis, jeudis de 09 h 30 à 12 h 30 et de 14 heures à 17 heures.

Le soutien psychologique a pour but de vous proposer un suivi ou soutien afin de :

- Vous aider à formuler et à maintenir vos démarches de soins

- Vous aider et vous soutenir dans les difficultés psychologiques liées aux consommations ou à la réduction des consommations

- Vous accompagner dans toutes les difficultés psychologiques, liées ou non à la dépendance.

LES CONSULTATIONS JEUNES CONSOMMATEURS

Les consultations jeunes consommateurs sont ouvertes le mardi et le jeudi de 17 heures à 20 heures et le mercredi de 14 heures à 18 heures.

Un psychologue est à votre écoute.

Les consultations jeunes consommateurs ont pour mission de :

- Accueillir les jeunes consommateurs dans un lieu adapté à un public jeune : le point

d'accueil Écoute « Le Lieu-Dit » (35, rue de Roanne à Elbeuf)

- Aider à l'évaluation des consommations, que celles-ci soient problématiques ou non

- Soutenir l'arrêt ou la réduction des consommations

- Aider les personnes en difficultés avec les addictions sans produits (jeux d'argent et de hasard, internet, jeux vidéo, etc.).

LES APPARTEMENTS DE COORDINATION THÉRAPEUTIQUE

Nous disposons de 3 places en appartements individuels situés Centre-ville d'Elbeuf.

Un appartement de coordination thérapeutique permet de favoriser l'accès aux soins

et à l'insertion pour les personnes atteintes de maladies chroniques, liées ou non à des consommations de produits psycho actifs.

LA RÉDUCTION DES RISQUES

Elle fait également partie de nos missions, afin de préserver au mieux votre santé et votre autonomie.

Vous trouverez au Centre, de façon anonyme et gratuite :

- Des informations pratiques écrites, ou données par l'équipe
- Des kits de prévention, des préservatifs ou autre matériel
- Un récupérateur de seringues usagées

• Deux Distribox fonctionnant avec des jetons ou par échange de matériel situés :

- Place de la Liberté à Elbeuf (au croisement de la rue du Neubourg et de la rue Dédé)
- Rue Raymond Souday à Cléon (non loin de la maison médicale et de la Pharmacie de la Traverse).

Afin de répondre au mieux à vos besoins, n'hésitez pas à nous communiquer des informations sur la qualité du matériel proposé : diversité suffisante ou non, facile d'utilisation ou pas, pertinence ou pas...

VOS DROITS ET LIBERTÉS

- Une information
- Un accueil convivial
- La participation aux choix thérapeutiques et aux projets d'insertion qui vous seront proposés
- Le respect de la Charte des Droits et Libertés (affichée dans le Centre)
- Le respect de la vie privée, de la liberté individuelle et de la confidentialité

- L'accès aux informations contenues dans votre dossier, sur demande et accompagnement d'un professionnel
- Le droit à l'expression de vos observations et remarques sur le fonctionnement du Centre, les prises en charge, l'accueil (Conseil de Vie sociale).

RÈGLEMENT INTÉRIEUR

Le centre de Soins est votre lieu. Pour nous aider à le maintenir accueillant et agréable, vous devez respecter certaines règles :

- Ne faire ni échange ni commerce de produits
- Ne consommer ni alcool ni drogues illicites sur place
- Ne pas avoir recours à des violences verbales ou physiques
- Ne pas porter d'armes
- Respecter le matériel et l'équipe encadrante ainsi que les autres patients

- Respecter le fonctionnement de chaque service notamment son cadre horaire.

Le non-respect de la charte d'accueil et des règlements de services pourra être sanctionné de façon adaptée à la gravité de la situation. Cela peut aller d'un avertissement à une exclusion temporaire d'un ou plusieurs services.

Les sanctions sont applicables immédiatement dans le respect des procédures en vigueur, indiquées dans les règlements intérieurs affichés.

LE CONSEIL DE VIE SOCIALE

Il a pour objectif de donner place à votre expression et votre avis sur le centre de soins, ainsi que vos idées pour améliorer la qualité d'accompagnement.

Une réunion chaque premier vendredi du mois vous est proposée. Vous pouvez également répondre aux questionnaires de satis-

faction annuels, utiliser le cahier d'expression ou transmettre vos idées au moyen de la « boîte à idée », tous deux à votre disposition à l'accueil du centre.

Nous vous remercions d'avance de votre participation.

VOS DROITS

En cas de désaccord, vous pouvez saisir :

Le directeur de l'Association La Passerelle :

D. SAINT VINCENT

02 35 78 00 50

ou secretariat@lapasserelle76.fr

Le service de l'ARS

Agence Régionale de Santé – 02 32 18 32 18

RECOMMANDATIONS

La Passerelle est un lieu public et comme dans tout espace public, nous vous conseillons d'éviter les objets de valeur et sommes d'argent lors de votre passage au centre.

En cas de perte, de vol ou de détériorations, l'Association ne pourra être tenue responsable.

INFORMATIONS ET LIBERTÉ

L'Association est tenue chaque année de produire un rapport d'activité et des statistiques à des fins de recherche et d'épidémiologie.

Ces données sont quantitatives et anonymes, dans le strict respect du secret professionnel.

ASSOCIATION LA PASSERELLE

1, rue Jean-Jaurès

BP311

76503 ELBEUF CEDEX

Tél. 02 35 78 00 50

Fax 02 35 78 92 93

secretariat@lapasserelle76.fr